



FACTURE
Le 28/02/2026
DUPLICATA

N° 997924887
Page : 001 / 001

CHEYRAL FLAVIEN
825 ROUTE DE BERTHOUMIEUX
46250 CAZALS
FRANCE

N° Client : 6539438
N° TVA : FR28839816758

SCT VILLENEUVE SUR LOT
4703
Rond-Point route de Fumel
ZAC Parasol
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
Tél. : 05.53.71.04.04 Fax : 05.53.41.34.98
Votre contact : CLOSSE ARTHUR

C

0471

CHEYRAL FLAVIEN
825 ROUTE DE BERTHOUMIEUX
46250 CAZALS

CHEYRAL FLAVIEN
825 ROUTE DE BERTHOUMIEUX
46250 CAZALS

Echéance : 15/04/2026
Règlement : Lettre de change relevé directe.

N° Ligne	Référence Désignation	Prix Unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix Total H.T.	Code TVA
Notre BL n° 000240905 expédié le 24/02/2026								
Votre commande GREGORY Chantier n° KLENCK								
Agence: REXEL CAHORS								
0010	2EMS-311P SUPPORT MURAL PREMONTE CLOCK 465X400X800MM	22,28700	31,42	15,28300	1	U	15,28	2
Sous Total HT BL n° 000240905							15,28	

Code T.V.A.	Total H.T. Hors Eco Contrib	Total H.T. Eco Contrib	Total H.T.	P.F.A.	NET H.T.	Taux T.V.A. %	Total T.V.A.
2	15,28	0,00	15,28	9,90	0,00	25,18	20,000

NET H.T.	25,18 €
Total T.V.A.	5,04 €
Net à payer T.T.C.	30,22 €

L'éco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements

SCT-COAXEL TOULOUSAINE
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)
RIB 30004 00819 00011971361 61
N° code IBAN FR76 3000 4008 1900 0119 7136 161

69626 VILLEURBANNE CEDEX

Tél. Service client : 0320454964 / FAX : 0320454490

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.

En cas de conditions générales de vente : Les factures de la Société COAXEL TOULOUSAINE sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable, avec intérêts conformément au paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement excèdent le montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par le Banque Centrale Européenne à son date de référence le plus récent majoré de dix points de pourcentage. Le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'expiration de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n° 90-335 du 12 mai 1990, les biens vendus demeurent la propriété de la Société COAXEL TOULOUSAINE jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison n'entraînant pas la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - CS 60002 75838 Paris Cedex 17
Rexel.fr - Tél : 01 55 50 00 00 - Fax : 01 55 50 00 60
Société par Actions Simplifiée au capital de 41 940 672 euros - 309 304 616 RCS Paris
APE 4669A - Numéro de TVA Intracommunautaire : FR 26309304616

Date de Facture	28/02/2026
N° Client	6539438
N° de Facture	000997924887
Montant T.T.C.	30,22 €
Date d'échéance	15/04/2026
Mode de règlement	Lettre de change relevé directe

Voir conditions générales de vente au verso